

# COMMUNE DE SAHUNE

## PV DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 JUIN 2024

### ORDRE DU JOUR :

- Délibération / Projet dans le cadre des amendes de police
- Délibération / Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Délibération / Demande de versement de la Taxe de séjour
- Avancement des travaux en cours
- Organisation de la permanence du Bureau de vote « Elections européennes »
- Compte rendu diverses réunions
- Questions diverses

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 juin, à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués en date du 27 mai 2024, se sont réunis à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marc BOMPARD, Maire.

Nombre de membres en exercice : 10                      Présents : 9

Etaient présents : Marc BOMPARD, Henri GRAUGNARD, Jérôme FELIX, Olivier BRUN, Jennifer MOURRE, Laurent DROUET, Roxane FELIX, Sandrine PRUD'HOMME, Philippe ROBIN

Absente : Christine DUMOTIER (donne pouvoir à Olivier BRUN)

Secrétaire de séance : Philippe ROBIN

Monsieur le Maire remercie les conseillers présents et ouvre la séance à 20h30.

### **0 – Approbation du compte rendu du 6 mai 2024 :**

Le compte rendu du 6 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **1 – Délibération / Projet dans le cadre des amendes de police**

- Monsieur le Maire informe les élus qu'il est nécessaire d'installer un portillon en fer afin de sécuriser l'accès au réseau d'égouts sous le village.
- Monsieur le Maire indique aux conseillers la nécessité de poser des panneaux de signalisation pour le futur accès de la Zone d'Activité la Plaine du Pont ainsi qu'un marquage au sol.

Monsieur le Maire présente les devis demandés pour cela en rappelant que cette opération peut être éligible à un subventionnement au titre des « Amendes de Police ».

- Portillon de sécurité .....1.285 € HT
  - Fourniture, pose de 3 panneaux et marquage au sol .....2.320 € HT
- TOTAL HT .....3.605 € HT**

Monsieur le Maire précise que cette opération peut être éligible à un subventionnement au titre des « Amendes de Police » et demande aux conseillers leur accord pour l'installation d'un portillon en fer et la pose et la fourniture de panneaux de signalisation pour le futur accès de la Zone d'Activité la Plaine du Pont.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## 2 – Délibération / Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à délibérer sur la désignation des personnes appelées à faire partie de la Commission d'Appel d'Offres pour choisir les entreprises chargées de réaliser les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau des Quartiers la Buse et Saint Jean.

Entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

| TITULAIRES      | SUPPLEANTS     |
|-----------------|----------------|
| Jérôme FELIX    | Roxane FELIX   |
| Henri GRAUGNARD | Laurent DROUET |

Le Cabinet Merlin (chargé de l'assistance de maîtrise d'ouvrage) interviendra après le dépôt des offres du 24 juin.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## 3 – Délibération / Demande de versement de la Taxe de séjour

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la commune dispose d'une subvention relative à la taxe de séjour d'un montant de 2.127 €.

La CCBDP souhaite savoir si la commune sollicitera le versement de cette subvention et quels projets peuvent être pris en compte.

Monsieur le Maire propose plusieurs projets : table pour le Vieux Village, animations musicales pour les festivités, banderoles marché, aménagement buvette et machine à glaçons.

Entendu ces explications, Monsieur le Maire demande aux conseillers leur avis pour solliciter le versement de cette subvention ainsi que l'approbation des projets évoqués.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## 4 – Avancement des travaux en cours

- Voirie / réfection des chemins communaux : les travaux de goudronnage sont reportés au mois de septembre.

## 5 – Organisation de la permanence du Bureau de vote « Elections européennes »

Monsieur le Maire indique aux conseillers que dans le cadre des élections européennes, il convient d'organiser les permanences du Bureau de vote.

Chaque permanence sera établie selon un créneau horaire de 2 heures.

## 6 – Compte rendu diverses réunions

- Réunion « tourisme » à la CCBDP : le bilan exposé lors de cette réunion fait état de la création d'un site internet qui regroupera les professionnels du tourisme du département.

D'autre part, deux bornes électriques pour vélos seront installées sur le parking du Parc Naturel Régional des Baronnies à Sahune .

## 7 – Questions diverses

- Projets du Parc Naturel Régional : un bureau d'études a été mandaté par le PNR pour améliorer les bords de l'Eygues ainsi que l'aménagement de la Zone d'Activité.

Ces projets ne seront pas à la charge de la commune.

La séance est levée à 21h50